



COMMUNIQUÉ

BUREAU DE LA MAIRIE

Pour diffusion immédiate

GILLES LEHOULLIER PRÉSENTE LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Lévis, le 18 novembre 2013 - Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a dévoilé aujourd'hui le nom des cinq élus qui constitueront le prochain comité exécutif de la Ville de Lévis. Il s'agit de monsieur Mario Fortier du district Saint-Étienne (#1), de monsieur Guy Dumoulin du district Saint-Jean (#7), de monsieur Jean-Pierre Bazinet du district Taniata (#8), de madame Janet Jones du district Christ-Roi (#12) et de monsieur Robert Maranda du district Bienville (#13).

Monsieur Lehouillier a exigé que tous les membres du comité exécutif soient disponibles à plein temps dans l'exercice de leur fonction en raison de l'importance des défis à relever pour assurer le développement optimal de la Ville de Lévis.

Présidé par le maire, le comité exécutif sera donc composé de deux élus de l'arrondissement de Desjardins, qui en compte six, de deux élus de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, qui en compte cinq et d'un élu de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, qui compte quatre conseillers. Ainsi, tous les citoyens et les citoyennes de la Ville de Lévis seront adéquatement représentés au sein de ce comité.

« La fierté d'appartenance à une ville repose d'abord et avant tout sur la fierté d'appartenance à son quartier. Les membres du comité exécutif devront refléter les particularités propres à chacun des arrondissements, à chacun des quartiers. Les membres du conseil municipal seront donc invités à participer aux rencontres du comité exécutif lorsque des dossiers spécifiques touchant leur quartier seront discutés. Notre travail d'équipe et notre cohésion démontreront que nous travaillons conjointement au développement de l'ensemble de notre ville », a déclaré monsieur Gilles Lehouillier.

Monsieur Lehouillier a ajouté que « pour assurer la continuité et relever les nouveaux défis, le comité exécutif de la ville regroupe des élus municipaux alliant compétence, expérience et savoir-faire ».

Monsieur **Mario Fortier**, réélu à la dernière élection municipale, joint les rangs du comité exécutif. Il sera particulièrement chargé des dossiers touchant les *infrastructures* et le *transport*. Depuis sa première élection en 2009, monsieur Fortier a travaillé à l'amélioration des services directs à la population et il a été très actif comme membre du comité des finances à la Ville de Lévis et administrateur à la Société de transport de Lévis.

Monsieur **Guy Dumoulin** siégera de nouveau au comité exécutif et assurera la responsabilité des dossiers ayant trait à *l'aménagement du territoire* et à *l'environnement*. Élu d'abord comme conseiller à la ville de Saint-Jean-Chrysostome en 1999, il a été réélu en 2003, 2005 et 2009 à la Ville de Lévis. Son expérience et son engagement profond envers sa communauté sont des atouts précieux pour siéger au sein du comité exécutif.

Monsieur **Jean-Pierre Bazinet**, pour un deuxième mandat consécutif, prendra part au comité exécutif. Il sera dorénavant responsable des dossiers touchant les *ressources humaines* et la *vie communautaire et culturelle*. Pendant les dernières années, il a occupé les fonctions de président de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, de président de la Société de transport de Lévis et de vice-président du comité des finances. Il a également représenté la Ville de Lévis à la Communauté métropolitaine de Québec et a assuré la présidence de la commission consultative des aînés.

Madame **Janet Jones**, également réélue le 3 novembre dernier, fera son entrée au comité exécutif et assurera la responsabilité des dossiers de la *sécurité publique* et de la *circulation*. Éluée conseillère municipale en 2009, elle a siégé à la Conférence régionale des élus, à la Société de transport de Lévis, au comité des finances, au comité de suivi de la politique familiale, à la commission consultative Aînés et Ville et à la commission consultative Femmes et Ville.

Monsieur **Robert Maranda**, élu pour la première fois en novembre 2005 et réélu en novembre dernier, assumera la vice-présidence du comité exécutif et sera responsable des dossiers touchant les *finances* et le *développement économique*. Il a occupé la fonction de président de l'arrondissement de Desjardins entre 2005 et 2009. Au cours des dernières années, il a été membre du comité exécutif de la Ville de Lévis et a été vice-président du comité des finances de la ville. Monsieur Maranda est notamment reconnu pour sa gestion rigoureuse des finances municipales et ses qualités de gestionnaire.

Formation du comité des finances

Le maire de Lévis a également annoncé la composition du comité des finances de la ville qui aura entre autres la responsabilité d'étudier et de formuler des recommandations au comité exécutif sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. Ce comité sera formé de trois membres du conseil municipal : monsieur Robert Maranda, président, monsieur Mario Fortier, vice-président, monsieur Clément Genest, membre du comité et de deux autres citoyens ou citoyennes.

Membres de la Communauté métropolitaine de Québec

En ce qui concerne les membres qui représenteront la ville à la Communauté métropolitaine de Québec, outre le maire de la ville, les membres qui seront désignés sont madame Ann Jeffrey, monsieur Robert Maranda, monsieur Guy Dumoulin et monsieur Michel Patry.

Par ailleurs, monsieur **Michel Patry** sera reconduit dans ses fonctions de président de la Société de transport de Lévis (STL). Monsieur Patry a été conseiller municipal de la ville de Saint-Jean-Chrysostome de 1978 à 1999. En 2009, il a été élu conseiller municipal à la Ville de Lévis.

Enfin, le Bureau de la mairie sera complété au cours des prochaines semaines. Jusqu'à maintenant, il est formé de madame Véronique Bouchard, attachée politique, de madame Vanessa Gosselin, responsable de l'agenda et de madame Louise Gagné, adjointe administrative.

« Au cours du mandat qui s'amorce, l'élu sera au cœur de l'action. Nous voulons offrir à la population un conseil municipal ouvert et transparent et nous nous engageons à être à la hauteur des aspirations et des ambitions des Lévisiennes et des Lévisiens », a conclu monsieur Lehouillier.

À la suite de l'élection municipale du 3 novembre dernier, le conseil municipal sera composé de quatorze conseillères et conseillers de Lévis Force 10 et d'un conseiller indépendant. Le taux de participation de la population lévisienne à ce scrutin est évalué à 46,37 %.

- 30 -

Source : Véronique Bouchard
Bureau de la mairie
418 952-0004